



FAMILLES DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 05 juin 2013

Les familles harcelées, les enfants deviennent la variable d'ajustement pour l'État. Veut-on le retour des femmes au foyer.

Après le mariage pour tous, qui consiste à se servir des enfants pour les désirs des adultes, une nouvelle attaque sur les familles.

La relance... pour la politique familiale, c'est pour quand ?

Dans son rapport publié en avril 2013, l'Unicef constatait que les enfants étaient les premières victimes des politiques d'austérité, la situation n'ayant fait que se dégrader depuis la crise. Aujourd'hui le gouvernement annonce une baisse du quotient familial et des prestations pour les jeunes enfants : tous les signes d'une nouvelle politique d'austérité contre les enfants !

Familles de France a toujours défendu les principes d'une politique familiale qui permettent à chaque parent d'élever son enfant comme il l'entend, en offrant les services et les prestations pour cela.

- *Contrairement à ce qui est avancé par le gouvernement, une réforme fiscale juste, ce n'est pas de redistribuer les revenus des familles vers les revenus les plus faibles, mais bien de redistribuer des revenus les plus élevés vers les plus faibles.*
- *Certains « avantages » d'impôt correspondent à des besoins essentiels de l'enfant : par exemple la réduction d'impôt pour frais de scolarité, que le gouvernement veut retirer. Le gouvernement a sûrement des « niches » plus importantes à supprimer.*
- *Le libre choix, c'est faire confiance aux parents d'assumer avec responsabilité et autonomie l'éducation de leur enfant : si Familles de France n'est pas opposé à un partage du congé parental, il l'est au fait de l'imposer aux parents.*

*Le Président de la République souhaite imposer la relance économique sur l'agenda européen. Qu'il le sache, les familles le souhaitent aussi ! Et tout s'y oppose dans ce qu'il vient de leur annoncer : **une politique rétrograde.***

Familles de France est le seul mouvement familial à défendre les enfants !

Contact Presse : Thierry Vidor 06 64 31 98 68

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : famillesdefrance@wanadoo.fr – Internet : www.familles-de-france.org